

## **Pôle Emploi et AXESS (FEHAP-Nexem) s'engagent dans un partenariat au service des métiers de la cohésion sociale et du soin**

Face aux besoins historiques de recrutement dans les établissements et services du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif, les employeurs du secteur et Pôle Emploi lancent un plan d'actions inédit, amené à être déployé au niveau régional.

**Paris, le 15 septembre 2022**

Actuellement, en France, 50 000 postes sont à pourvoir dans les établissements et services du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif. Si ces besoins ne sont pas nouveaux, ils tendent à s'amplifier, avec près de 150 000 postes à pourvoir d'ici 2025, soit près d'un quart des emplois du secteur.

Pour faire face à ces besoins et renforcer l'attractivité de ces métiers au cœur de la cohésion sociale et du *prendre soin*, AXESS (confédération des employeurs de la branche professionnelle) et Pôle emploi ont signé aujourd'hui un partenariat nouveau.

Cette collaboration nationale sera déclinée et adaptée localement, pour tenir compte des spécificités de chaque territoire. Elle traduit la volonté renouvelée d'AXESS et de Pôle emploi de renforcer leurs actions communes pour répondre aux besoins présents et futurs.

Les objectifs de cette coopération sont les suivants :

- **Partager et objectiver les données** chiffrées existantes sur les besoins en recrutement
- **Promouvoir le secteur** sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, ses métiers et ses formations ;
- **Orienter les personnes en recherche d'emploi** vers les métiers du secteur et développer leurs compétences par la construction de parcours de formation ;
- **Faciliter et accompagner** les recrutements ;
- **Renforcer les démarches inclusives** des publics en recherche d'emploi dans ce secteur en mobilisant les dispositifs existants publics ou de branche ;
- **Garantir la mise en œuvre** opérationnelle du plan dans les régions.

---

### **Contacts presse**

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - [maryse.dewever@fehapa.fr](mailto:maryse.dewever@fehapa.fr)

Nexem - Paul de Marnix - Tél. : 06 71 95 64 39 - [p.demarnix@nexem.fr](mailto:p.demarnix@nexem.fr)

Pôle Emploi - Sonia Plégat - Tél : 07 75 25 63 - [sonia.plegat@pole-emploi.fr](mailto:sonia.plegat@pole-emploi.fr)

Alors que l'on estime aujourd'hui à 10 millions le nombre de personnes vulnérables, soit près de 15 % de nos concitoyens ayant besoin de l'aide de professionnels, ceux-ci font défaut aux associations qui accompagnent les personnes vulnérables. On estime ainsi que dans chaque établissement ce sont en moyenne cinq postes qui sont aujourd'hui vacants.

Le secteur social et médico-social associatif représente 70 corps de métiers différents, près de 600 000 salariés. Il a connu une augmentation de ses effectifs de près de 12 % en 5 ans et 3,4 % de croissance annuelle de l'emploi sur la dernière décennie.

En parallèle, le nombre de candidats dans les écoles qui forment aux métiers du soin et du travail social est en baisse depuis plus de 10 ans (- 39 % entre 2010 et 2017), nécessitant d'élargir les cibles potentielles de candidats et les accompagner dans des parcours de formation.

---

**La FEHAP**, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 5 000 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance... emploient près de 270 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse alliant gestion privée et service public place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées.

En savoir plus : [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)

**Nexem** est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente plus de 11 000 établissements et services employant plus de 330 000 professionnels dans cinq champs d'activité : le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la protection juridique des majeurs et la lutte contre les exclusions.

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

En savoir plus : [www.nexem.fr](http://www.nexem.fr)

**Pôle emploi** est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais et le site [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr) reçoit 42 millions de visites par mois.